

PROGRAMME DE FORMATION  
**Conduite En Sécurité des Engins de chantier**  
**Autorisation de conduite**

**Objectifs : Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité.** Connaître les risques liés à l'utilisation de ces engins concernés. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

**Public visé :** Toute personne expérimentée dans la conduite des engins de chantier.

**Prérequis :**

La compréhension de la langue française.  
Port des EPI.

**DUREE : 07 heures** soit 1 jour.

**Nombre de stagiaires :** 1 à 6.

**Modalité d'accès :** Inscription après validation d'un devis et d'une convention

**Délais d'accès :** Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

**Tarif :** Formation INTRA nous consulter.

**Dates des sessions :** Nous contacter  
04.68.95.74.09 / 06.26.63.62.31  
ou consulter notre site internet  
[www.prpsafety.fr](http://www.prpsafety.fr)

1/2

« Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes »

**CONTENU :**

**Accueil**

Présentation du formateur et de l'organisme de formation  
Tour de table

**Connaissances théoriques : 3h30**

Connaissances générales  
Technologie des engins de chantier  
Les principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES®  
Les règles de circulation applicables aux engins de chantier  
Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier  
Exploitation des engins de chantier  
Vérifications d'usage des engins de chantier  
Les différents types de réseaux  
Les différents risques liés à l'intervention à proximité des réseaux

**Savoir-faire pratiques : 3h30**

Présentation du déroulement :  
Prise de poste et vérification  
Conduite et manœuvres  
Fin de poste - opérations d'entretien quotidien  
Maintenance  
Questions/réponses, libres échanges.

**EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE :**

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du



PROGRAMME DE FORMATION  
**Conduite En Sécurité des Engins de chantier**  
**Autorisation de conduite**



**Moyens Pédagogiques :** Salle de formation de 2m<sup>2</sup> minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

**Moyens humains :** Formateurs qualifiés.

**Matériel et équipements :** engins conforme; 1 aire d'évolution de 225m<sup>2</sup> mini ; sol adapté aux épreuves à réaliser. Chargement des matériaux, déchargement des matériaux (100m<sup>2</sup> mini) ; unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la pelle ; Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner ; camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option porte-engin).  
Plusieurs charges : simple (masse ≥50 % capacité nominale de l'engin) Complexe (masse ≥50 % capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté) Longue (masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m).

**Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :** QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

**Le lieu de formation :** votre site si l'aménagement le permet.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

**Responsable pédagogique et référent technique :**  
M. KAMEL BELKACEM.  
[contact@prpsafety.fr](mailto:contact@prpsafety.fr)

**Documents/Validation :** Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

**Actualisation :** Tout conducteur d'engins de chantier doit, au moins tous les 10 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire

Suite :

**Evaluation théorique :**

Thèmes évalués :  
- Connaissances générales  
- Circulation des engins de chantier  
- Fin de poste – maintenance

**Evaluation pratique :**

Thèmes évalués :  
- Prise de poste et mise en service  
- Conduite et circulation  
- Travaux de base  
- Opération de levage (option)  
- Chargement et déchargement sur un porte-engins  
- Fin de poste et maintenance

Correction du test théorique

Annonce des résultats en fin de journée.

Clôture de la journée

*Complément de formation : liés à l'intervention à proximité des réseaux  
« AIPR »*

